



lafinancepourtous

INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC

Explications générales à lire avant d'utiliser le calculateur

1 - Un crédit renouvelable <http://www.lafinancepourtous.com/Credit-revolving.html> (ou crédit revolving) est toujours contracté avec un organisme financier pour une durée d'un an renouvelable chaque année. Vous fixez au départ avec cet organisme financier le montant de la « **réserve** » (on parlait souvent de réserve d'argent, en fait il s'agit d'une réserve de crédit) c'est-à-dire le montant maximum de crédit possible.

A l'ouverture du compte et/ou de la carte de crédit associée, le contrat précise également **le taux d'intérêt** (TEG) annuel. A quoi il faudra ajouter éventuellement des frais de l'assurance emprunteur (décès, invalidité, perte d'emploi) qui est facultative mais néanmoins souscrite par les 2/3 des emprunteurs environ. En général les frais d'assurance sont exprimés par un taux mensuel sur le capital restant dû par l'emprunteur.

Lorsque vous « tirez » sur la réserve, le **montant utilisé** est la somme que vous empruntez. Vous choisissez en même temps le **montant de la mensualité** de remboursement qui comprend les intérêts et les frais d'assurance éventuels et pour le solde, le remboursement d'une partie du capital emprunté. Attention si cette mensualité est faible, certes vous paierez peu chaque mois. Mais vous paierez surtout des intérêts.

Vous rembourserez très peu de capital chaque mois. Votre emprunt durera très longtemps et coûtera très cher.

<http://www.lafinancepourtous.com>

2 - Sachez d'autre part que tous les crédits renouvelables ne fonctionnent pas de la même manière. Certains appliquent le même taux d'intérêt quel que soit le montant de la réserve empruntée. **C'est la méthode de calcul que nous avons utilisée.**

Mais dans environ la moitié des cas, les organismes financiers appliquent des systèmes plus complexes. Il existe ainsi des systèmes qui prévoient que le taux d'intérêt appliqué diminue lorsque le montant utilisé s'accroît ; l'utilisateur du crédit commence par rembourser la dernière tranche (entre 2000 et 3000 € par exemple) pour laquelle le taux est de 19,6 % par exemple et au fur et à mesure de ses remboursements, le taux d'intérêt augmente (passant par exemple à 20,2 % pour la tranche inférieure à 1500 €). Pour une même mensualité, la part des intérêts augmentera par rapport à celle du capital. Faites vous bien préciser les conditions du crédit que vous envisagez de prendre. Méfiez vous des taux d'intérêt qui varient avec les montants utilisés. Ne vous étonnez pas si les résultats obtenus en faisant fonctionner notre calculateur ne correspondent pas exactement à ceux du crédit que vous contracté. Si votre crédit vous coûte plus cher, cela vient vraisemblablement de l'application d'un tel système de taux d'intérêt modulés selon le montant emprunté.

Prenez également garde aux **offres promotionnelles** proposées par certains organismes financiers. Ces « utilisations spéciales » bénéficient d'un taux d'intérêt attractif, mais toute nouvelle utilisation se fera à un taux bien plus élevé.

3 - Une fois que vous aurez rentré les caractéristiques de votre emprunt - dès la première utilisation du crédit-, le calculateur récapitulera les caractéristiques de l'emprunt et indiquera le **coût et la durée totale de l'emprunt** effectué ainsi que le détail du **tableau d'amortissement**. Vous pouvez effectuer autant de simulations que vous le souhaitez pour mieux choisir le montant de votre emprunt et celui de la **mensualité**.

4 - Une caractéristique du crédit revolving est que l'emprunteur peut effectuer régulièrement de **nouvelles opérations**.

Vous pouvez effectuer des nouveaux « tirages » sur la réserve sans dépasser le montant contractuel de départ. A l'inverse, le montant « **disponible** » augmente progressivement en fonction des remboursements. Vous pouvez également modifier le montant de la mensualité ou effectuer certains mois des **remboursements anticipés** qui permettront de diminuer la durée et le coût de l'emprunt et de reconstituer la réserve disponible. De par la loi, ces remboursements anticipés sont sans frais, n'hésitez pas à en abuser !

5 - N'oubliez pas non plus que le **taux d'intérêt** lui-même est variable. Les taux sont révisés à l'initiative du prêteur. Il doit vous en informer moyennant un préavis de 30 jours. Cette information est donnée par le moyen du relevé mensuel. L'emprunteur est libre de refuser cette augmentation par voie d'écrit adressé en retour au prêteur dans un délai de 30 jours. Dans ce cas, le droit à tirage et l'utilisation du contrat de crédit sont bloqués jusqu'au remboursement intégral du solde débiteur aux conditions, de taux notamment, en vigueur avant la proposition de révision. Et vous ne pourrez plus effectuer de nouvelle opération. Le calculateur vous permettra de mesurer l'impact du changement de taux.

Plus généralement le calculateur vous permettra de mesurer les effets de toute nouvelle opération. Vous pouvez effectuer autant de **simulations** que vous le souhaitez. Vous constaterez notamment que la durée du crédit et son coût augmentent très vite si on effectue des tirages supplémentaires sans augmenter sa mensualité. Et vous pourrez assurer un suivi permanent de chaque crédit revolving.

Quelques conseils

- 1 - Dans le cadre d'un crédit renouvelable, évitez de vous endetter sur une durée trop longue. Une durée de 4 à 5 ans (48 à 60 mois) devrait être un maximum.
- 2 - N'augmentez pas le montant utilisé sans augmenter la mensualité.
- 3 - Remboursez par anticipation quand vous le pouvez, c'est gratuit et c'est le meilleur placement que vous pouvez faire car rembourser un crédit à 20 % équivaut à placer son argent à 20 % !
- 4 - Ne vous attachez pas seulement au TEG. Il est des cas - assez nombreux - où un crédit renouvelable à TEG de 16 % revient plus cher qu'un crédit avec un TEG de 20 % ; cela vient de plusieurs facteurs : montant de la mensualité, existence de tranches, calcul de l'assurance...
- 5 - Sachez décrypter les offres promotionnelles et ayez bien conscience que toute nouvelle utilisation se fera à des taux bien supérieurs.